

DU THANATOLOGIE MÉDICO-LÉGALE

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé Pluridisciplinaire
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Garches
FORMATION CONTINUE	

Ce complément de formation est destiné soit aux médecins (légistes ou non) qui aimeraient en savoir plus sur la mort et ses signes, soit aux policiers et aux gendarmes qui sont confrontés aux enquêtes décès, soit encore aux magistrats et aux avocats qui ont besoin de comprendre les rapports d'expertises dans leur exercice quotidien.

Ce diplôme ne délivre pas un droit d'exercice ou une reconnaissance de compétence pour faire des autopsies médico-légales et ne comporte pas de formation pratique. La formation des médecins légistes est assurée par le DESC de Médecine Légale et la Capacité de Pratiques Médico-judiciaires. Ce diplôme est une formation théorique venant en complément de ces formations pour les médecins légistes, et s'inscrit dans le cadre de la formation continue pour le reste du public visé.

Compétences développées

Apporter des connaissances complémentaires en thanatologie médico-légale à un public concerné et ayant besoin de ces connaissances dans l'exercice de sa profession (incluant techniques et protocoles d'autopsie, causes et mécanismes de mort, approche de la mort selon les différents points de vue religieux, éthiques et anthropologiques, relations avec les familles, et notions de droit indispensables).

Conditions d'admission

Public concerné et titre requis :

Peuvent candidater:

- Les titulaires du diplôme de docteur en médecine
- Les titulaires d'une maîtrise de droit

- Les titulaires d'un CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat)
- Des candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par dérogation du conseil pédagogique après examen de leur dossier
- Les titulaires d'un diplôme de fin de 2ème cycle

Le nombre de places est limité à 15.

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

caroline.rambaud@aphp.fr

2) Inscription Administrative :

Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives et des règlements avant le à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

REGLEMENTS :

Deux chèques ou virements à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université

- Un pour les **droits d'inscription** : 170€ pour 2018-2019

- Un pour le **coût de formation** :

Financée par un organisme : 960€

Non financée : 450€

Contenu de la formation

L'enseignement a lieu en 4 séminaires de 3 jours chacun (mercredi, jeudi et vendredi) dans le Service de Médecine Légale de l'hôpital Raymond Poincaré à GARCHES.

Volume horaire : 90 heures (le vendredi) Effectif : 15

Contenu : techniques et protocoles d'autopsie, les causes et les mécanismes de la mort, des notions sur la mort des points de vue sociologique, religieux, éthique, et anthropologique, les relations avec la famille, la thanatologie médico-légale et les notions de droit indispensables.

Lieu : service de médecine légale, hôpital Raymond Poincaré, GARCHES

Contrôle de connaissances

Un examen écrit de 3 heures au mois de juin (une seule session) avec une note au moins égale à 10/20. La validation se fait par la réussite à un examen écrit organisé à la fin du mois de juin (une seule session). Pas de formation pratique. Pas de mémoire.

Année post-bac de sortie

[Autre]

Adresses et coordonnées

Dr RAMBAUD
Service de Médecine Légale
Hôpital Raymond Poincaré
104, boulevard Raymond Poincaré
92380 GARCHES
caroline.rambaud@aphp.fr

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter le Responsable de Formation

caroline.rambaud@aphp.fr

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Sciences de la Santé Simone Veil
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux
fc-medecine@uvsq.fr
01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme